

30 ANS ... Suite

finalément été contraints d'annuler la soirée. L'organisation d'un événement bénéfice, par définition, nécessite l'implication bénévole, ou à moindre coûts, de plusieurs partenaires de bonne volonté provenant tant du milieu des affaires que du milieu artistique. Cependant, dans ces circonstances, il arrive parfois que des bonnes volontés faiblissent et que des engagements ne soient pas tenus. Cette année, nous avons dû faire face à trop de délais et trop de pertes pour que la tenue de la soirée bénéfice demeure possible. Par contre, avec la mise sur pied de notre site web, nous avons tout de même eu un encan bénéfice mais en collaboration avec le volet organisme de charité du site E-Bay.

Alors que depuis deux ans nous renouvelons notre vœu de remettre sur pied des appartements supervisés pour jeunes mineurs, il semble que cet appel à l'aide soit difficile à entendre. En effet, nos démarches à ce jour ne nous permettent pas d'entrevoir une concrétisation prochaine de ce projet. Malgré plusieurs demandes à diverses fondations, une présentation du projet

à Centraide et, récemment, une demande dans le cadre du renouvellement de l'Initiative de Partenariat en Action Communautaire (IPAC), nous avons peine à trouver le financement nécessaire. Pour le moment, nous avons en réserve pour ce projet 5000\$ qui nous ont été octroyés par la Fondation Benoît. Évidemment, nous restons à l'affût de toute nouvelle possibilité et de tout programme gouvernemental qui pourrait nous permettre de réaliser ce qui nous semble être un indispensable projet.

D'autre part, comme il est désormais de tradition au SHSD, nous avons reçu des visiteurs de divers milieux ainsi que des étudiants-stagiaires venus enrichir leurs connaissances via des stages de courte durée ou s'échelonnant sur plusieurs mois.



RAPPORT ANNUEL 2005-2006

- Qui sommes nous ?
- Qui sont-ils ?
- L'action communautaire
- L'exercice financier

LE SHSD

Issu du Bureau de Consultation Jeunesse en collaboration avec l'école de Criminologie de l'Université de Montréal, c'est en 1976 que le Service d'hébergement St-Denis vit le jour.

Le parcours du SHSD n'a pas été exempt d'embûches. D'une part jusqu'en 1979, la ressource dépendait de stagiaires et de programmes spéciaux pour offrir ses services, et, d'autre part, d'importantes difficultés financières ont provoqué la fermeture de la maison à trois reprises entre 1977 et 1989. De même, en 1994, devant

Voir « Notre histoire » en page 2

30 ANS EN 2006 !

Question de fêter les 30 ans de notre Auberge du Cœur, nous nous sommes laissés envahir par un élan de nouveauté qui a donné lieu à une modernisation de notre logo, nous a amené à « prendre place » sur internet avec un site web attrayant, et à se doter d'un dépliant nous permettant de faire la promotion de nos services.

Malheureusement, et bien que toutes les bases aient été soigneusement mises en place pour la tenue de notre encan littéraire Ad Litteram, nous avons

Voir « 30 ans » dernière page

www.hebergementstdenis.com

NOTRE HISTOIRE ... suite

faire face à un déficit important, il est devenu inévitable de fermer les appartements supervisés pour jeunes mineurs inaugurés en 1986.

En 1987, le SHSD fut l'un des membres fondateur du Regroupement des Maisons

d'hébergement jeunesse du Québec, devenu depuis le Regroupement des Auberges du Cœur du Québec.

Propriétaire d'une maison dans le quartier Rosemont depuis 1989, le SHSD est bien ancré dans son quartier.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le SHSD est une alternative à l'itinérance et à la dégradation des conditions de vie. Nous offrons aux jeunes un lieu d'appartenance où il est possible de créer des liens significatifs.

Selon la situation du jeune, de son degré d'autonomie et de ses projets, nous favoriserons des démarches de changement et la réalisation d'objectifs susceptibles de le mener vers une plus grande autonomie.

fortes de leur ralliement, nous avons acquis le pouvoir de nous faire entendre afin de défendre les droits de nos jeunes et des organismes communautaires autonomes.

Parallèlement, les nombreuses activités et prises de paroles de la **Fondation des Auberges du Cœur** ont permis d'accroître notre visibilité et de mieux faire connaître notre rôle auprès de la jeunesse en difficulté.

Une Auberge du Cœur !

Le Regroupement des Auberges du Cœur est un regroupement provincial de 27 maisons d'hébergement jeunesse. Unies par leur mission et



L'exercice financier 2005-2006

Produits	2006	2005
Progr. soutien aux org. Communautaire	313 832 \$	307 259 \$
Fondation Marcelle et Jean Coutu	20 000	20 000
Fondation Jeunesse-vie	15 000	15 000
Fondation Ignace Bourget	5 214	0
Les Oeuvres du Cardinal Léger	0	10 000
Fondation des Auberges du Cœur	5 000	8 000
Autres Fondations	1 000	1 600
Autres revenus gouvernementaux	5 633	10 749
Dons	5 204	6 797
Événement de financement	7 447	871
Cotisations des membres	140	110
Stagiaires-étudiants	241	20
Intérêts	4 293	1 579
Pensions des jeunes	15 389	13 375
Total	398 393	395 360
Charges		
Frais d'administration	34 229	27 739
Frais salariaux	310 889	312 782
Frais d'hébergement	29 046	26 380
Frais de logement	22 570	27 643
Total	396 734	394 544
Excédent des produits sur les charges	1 659	816



Bilan

Actif	Passif	Actifs net
À court terme	À court terme	Affectés 27 460
Encaisse 116 829	Créditeurs 47 255	Non affectés 59 218
Placements 100 000	Dons réservés 5 000	
Débiteurs 2 738	À long terme	<u>86 678</u>
Payés d'avance 4 580	Hypothèque 184 314	
		328 400
Immobilisations 104 253	Réserve de remplacement 5 153	
		<u>189 467</u>

Détail des charges 2006

Frais d'hébergement	
Entretien, réparation	2 795
Épicerie	21 313
Médicaments	253
Fournitures	521
Loisirs	1 824
Téléphone	320
Transport	2 020
Frais de logement	
Assurance	2 571
Électricité - chauffage	4 600
Fournitures accessoires	1 260
Intérêts	7 179
Taxes et permis	2 616
Amortissement immobilisations	4 344
Frais salariaux	
Salaires	271 355
Avantages sociaux	39 534
Frais d'administration	
Assurances	1 381
Tenue livres & paies	2 265
Documents, abonnements	112
Cotisations	3 168
Fourniture, papeterie	1 268
Imprimerie	3 668
Événement de financement	2 710
Frais bancaires	683
Frais déplacements	610
Frais représentations	2 902
Formation	833
Honoraires professionnels	9 216
Frais de poste	599
Publicité et promotion	252
Téléphone	2 619
Petits équipements	965
Internet	978



Lorsqu'un jeune arrive chez-nous, il y a rarement rupture complète et définitive avec la famille. Même si les relations sont parfois tendues et difficiles, même lorsque le jeune a vécu plusieurs placements, sa famille occupe néanmoins une place importante dans sa vie. Voilà pourquoi, quelle que soit la forme que prendront leurs relations, nous offrons la possibilité à nos jeunes et à leurs familles de bénéficier de rencontres familiales.

Vécus et dynamiques familiales

Conflits familiaux	91 %
Violence	63 %
Négligence / Abandon	44 %
Délinquance	9 %
Pauvreté	47 %
Toxicomanie	15 %
Problèmes de santé mentale	12 %
Détresse psychologique	30 %

L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Outre l'aide directe aux jeunes, la défense de droits et la concertation sont des volets importants de notre mission. S'impliquer et agir avec les partenaires est en effet un outil essentiel, favorisant l'amélioration des conditions de vie des jeunes.

Voici les principaux lieux de concertation où nous sommes présents : Au Regroupement des Auberges du Cœur où nous siégeons sur le conseil d'administration ainsi que sur

le comité exécutif. Nous sommes également membre du conseil d'administration de la Fondation des Auberges du Cœur.

Nous assurons aussi une présence à la Table de concertation Jeunesse de Rosemont, au comité Bâtir Rosemont par l'innovation et la concertation, ainsi qu'au conseil d'administration des Habitations Communautaires Loggia et au Forum jeunesse de Montréal.

Plus qu'un abri ... un avenir !

Le conseil d'administration

Ils sont sensibles à la cause des jeunes en difficulté, acceptent de participer bénévolement à l'administration du SHSD et de partager leur expertise avec nous.

Robert Rodrigue, Président
Directeur, Mouvement Québécois des camps familiaux

Marc Cudia, Vice-Président
Entrepreneur, Quadricycle International & Terrasses Bonsecours

Antoine Durocher, Trésorier
Gestionnaire, Société du Vieux-Port de Montréal

Sandra Gill, Administratrice
Avocate, Direction du contentieux, Centre Jeunesse de Montréal

Charles-Emmanuel Barcelo
Administrateur
Informaticien

Jenny-Nadia Boisvert,
Représentante des employés
Adjointe à la coordination au SHSD

Shirley Trigg, Administratrice
Coordonnatrice du SHSD

L'équipe permanente

Au quotidien et avec dévouement, nos professionnels qualifiés supportent le jeune dans son processus d'évolution, l'amène à faire des choix et à les assumer, tout en traçant avec lui un projet à court terme pouvant s'inscrire dans un projet à plus long terme.

Coordonnatrice

- Shirley Trigg

Adjointe à la coordination

- Jenny-Nadia Boisvert

Intervenants de suivi

- Jean-Philippe LeBlanc
- Andrée-Anne Mercille
- Javier Rojas

Agent de concertation

- Sylvain Fontaine

Intervenante de fin de semaine et soirées thématiques

- Nadia Michaud

Intervenante de nuit :

- Andrée-Pascale Richard

Les services

Les jeunes que nous recevons vivent des difficultés diverses. Pour certains le travail en individuel avec l'intervenant parrain sera plus fructueux alors que pour d'autres la vie de groupe et le vécu partagé avec les intervenants porteront davantage fruits. Quoiqu'il en soit, il est indéniable que ces deux aspects sont porteurs de sens pour nos jeunes et sont conséquemment des facteurs déterminants dans la poursuite de leur réflexion, dans l'atteinte de leurs objectifs et leur développement personnel.

« Nos portes restent ouvertes aux jeunes après leur séjour »

Qu'il soit question de faire le point pour établir de nouvelles façons de vivre le lien familial parce que la vie commune ne peut être envisagée, ou qu'il soit question d'un retour en famille, les intervenants sont présents pour supporter jeunes et parents dans leur recherche d'un nouvel équilibre.

D'autre part, lorsque la crise est apaisée, que des solutions ont été identifiées et que la réflexion est amorcée, nous restons présents. Quelques semaines ou quelques mois ne

Permettent pas nécessairement de dénouer toutes les impasses et les défis à venir demandent parfois que l'intervention se poursuive après le séjour. Qu'ils aient besoin de retrouver chez-nous un lieu d'appartenance ou qu'ils souhaitent un temps bien à eux pour rencontrer un intervenant, les jeunes qui ont quitté le SHSD peuvent continuer à bénéficier de nos ressources et services. Ils pourront également parfaire leurs connaissances sur des sujets précis, réfléchir en groupe et échanger sur des sujets les touchant de près lors des soirées thématiques bi-mensuelles qui se veulent une occasion unique pour apprendre et s'exprimer.

Hébergement	2005	2006
Nbr de séjour	40	61
Taux d'occupation	91 %	80 %
Durée moyenne	75 jours	43 jours
Post-hébergement	2005	2006
Nbr d'anciens	32	67
Nbr de services	295	494

QUI SONT-ILS ?

Si l'adolescence et les débuts de l'âge adulte constituent des périodes déstabilisantes pour tous, il n'en demeure pas moins qu'elles le sont davantage pour ceux dont le parcours n'a pas été un long fleuve tranquille. Car, outre la réalité d'être sans toit, plusieurs autres difficultés se greffent au quotidien des jeunes les plus démunis de notre société.

Âge des résidents	Sexe
Mineurs 68 %	Féminin 37 %
Majeurs 32 %	Masculin 63 %

Les jeunes de 15 à 20 ans qui sont hébergés chez-nous le sont sur une base volontaire, et avec l'accord de leurs parents. Nos neuf places disponibles sont essentiellement utilisées par des jeunes pauvres, seuls et souvent peu outillés pour faire face aux aléas de la vie.

Demandes d'hébergement refusées

2005	465
2006	422

Vécus / dynamiques des résidents

Isolement social	38 %
Manque d'estime de soi	61 %
Propos / idées suicidaires	58 %
Tentative de suicide	28 %
Problème de santé mentale	11 %
Détresse psychologique	60 %
Dépendance affective	32 %
Toxicomanie	33 %
Décrochage scolaire	67 %
Agression, abus sexuel	30 %
Délinquance	35 %
Famille ou centre d'accueil	47 %
Fugue	17 %

Pendant leurs séjours

Études-formation	33 %
Recherche d'emploi	68 %
Travail	65 %
Travail via projet ou stage	9 %
Démarches personnelles	60 %
Démarches juridiques	7 %
Démarches santé physique	4 %
Suivi thérapeutique	4 %